



Communiqué de presse – 23 avril 2014

GLOBAL ECOPOWER: SIGNATURE D'UN NOUVEAU CHANTIER EOLIEN

Aix-en-Provence (France), le 23 avril 2014.

Global EcoPower (FR0011289198 - ALGEP), constructeur "clés en main" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, a signé un contrat d'achat, sous conditions suspensives, d'un nouveau projet éolien représentant une puissance installée de 10 MW. Cette signature démontre la capacité de GEP à remporter des appels d'offres très concurrentiels de projets prêts à construire en France.

Global EcoPower (GEP) annonce la signature d'un contrat pour l'acquisition des actions d'une société support de programme (SSP) qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un parc éolien d'une puissance installée de 10 MW en France métropolitaine.

La centrale se composera de cinq aérogénérateurs de 99 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2MW. Le choix définitif du fournisseur de turbines (probablement Vestas ou Gamesa) sera effectué prochainement.

Le contrat a été signé sous deux conditions suspensives au bénéfice de GEP :

- La confirmation que le projet est bien purgé de tout recours éventuel
- La confirmation que les pertes de production d'électricité liées à d'éventuelles contraintes acoustiques seront limitées à moins de 10%. Une formule d'ajustement du prix a été prévue en fonction du niveau effectif de perte.

La signature définitive est prévue pour le 30 juin 2014. A cette date, GEP pourra soit acquérir les actions en son nom, soit mettre en œuvre la clause de substitution en faveur d'un tiers investisseur.

Global EcoPower envisage de construire ce projet « clés en main » pour le compte d'un tiers investisseur dont l'identité sera dévoilée au terme de la procédure de sélection en cours et après la levée des deux conditions suspensives évoquées ci-avant.

En vue de respecter les délais du permis de construire, les travaux ont été décomposés en deux phases : la première dite de « travaux préliminaires » et la seconde qui sera postérieure au 30 juin 2014. La première phase, à la charge de la SSP, a été confiée à GEP et a d'ores et déjà débutée. La seconde phase dépendra de la réalisation des conditions suspensives.

GEP a été accompagné pour cette transaction par le cabinet d'avocats parisien spécialisé, CGR Legal.

A propos de Global EcoPower

Global EcoPower (GEP) est un constructeur "clés en main" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables. GEP est cotée sur le marché Alternext à Paris d'Euronext (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP).

Contacts

Global EcoPower
Philippe PERRET
Directeur général délégué
Tél.: + 33 442 245 016
contact@global-ecopower.com

ACTUS Finance
Mathieu OMNES
Relation investisseurs
Tél.: + 33 (1) 72 74 81 87
momnes@actus.fr

ACTUS Finance
Jean-Michel MARMILLON
Relation presse
Tél.: + 33 (1) 53 67 07 80
jmmarmillon@actus.fr